

MASTER 2 MBFI MANAGEMENT BANCAIRE & FINANCE INTERNATIONALE

Responsable : Eric NASICA

Directeur des études : Olivier BRUNO

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Melle Jeanne SCHEIT

Bureau des Masters 2 : B.241

Mail : master2-ecogest@unice.fr

Tél. : 04 92 00 12 84

Contenu de la formation

Module 1

Management des risques

- Evaluation des risques bancaires et financiers.
- Gestion des risques de taux .
- Couverture et marché des options.

Module 2

Marchés financiers & allocation d'actifs

- Gestion quantitative
- Produits structurés
- Environnement économique et financier.

Module 3

Evaluation & Notation d'Entreprises.

- Evaluation d'Entreprises
- Notation et analyse financière

Module 4

Gestion de Patrimoine & Fiscalité

- Fiscalité comparée
- Ingénierie patrimoniale et Montages Financiers off shore

Module 5

Langue et informatique

- Economic and Financial Issues
- Introduction à VBA.

OBJECTIFS

Le Master Parcours professionnel « M.B.F.I. » offre une formation de haut niveau conduisant à terme, à l'exercice de fonctions financières au sein de banques, d'organismes financiers, de sociétés de bourse, d'entreprises et de sociétés de capital risque.

Il prépare les étudiants à la certification AMF (en partenariat avec le CFPB).

COMPÉTENCES DEVELOPPÉES

Conseiller une entreprise dans sa stratégie de placement, maîtriser le fonctionnement des marchés de capitaux, mesurer les risques et les performances d'un portefeuille, maîtriser les techniques de gestion du risque crédit, maîtriser l'évaluation des produits financiers, optimiser l'ingénierie financière des opérations et montages financiers.

MÉTIERS / DEBOUCHÉS AU NIVEAU MASTER 2

Les débouchés se situent principalement dans les domaines suivants :

- Opérateur sur les marchés dérivés et sur les marchés internationaux
- Analyste risques bancaires (risques crédit, marché et opérationnel)
- Spécialiste en évaluation et cotations d'entreprises
- Gestionnaire de portefeuille
- Gestionnaire de patrimoine
- Spécialiste de la gestion du back-office bancaire et de la gestion actif-passif.

Les métiers :

- Analyste financier
- Assistant(e) commercial(e)
- Directeur(trice) d'agence bancaire
- Conseiller(e) dans une agence bancaire
- Chargé(e) d'affaires en banque
- Trader

CONDITIONS ET MODALITÉS D'ADMISSION

La formation MBFI est ouverte aux étudiants titulaires d'un Master 1 Economie-Gestion, A.E.S., MASS ou d'une maîtrise d'IUP.

La procédure d'accès comporte deux étapes : l'évaluation du dossier universitaire du candidat par un jury composé d'enseignants suivi d'un entretien oral auprès d'un jury composé d'universitaires et de professionnels pour les candidats retenus.

ISEM

Institut Supérieur
d'Economie & Management

MBFI
MANAGEMENT BANCAIRE
& FINANCE INTERNATIONALE

Université
Nice
Sophia Antipolis



NOS PARTENAIRES



MASTER 2 MBFI en Alternance

Responsable : Eric NASICA

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Mme Marie-José Tesquet Chargée des Relations Entreprises
Tél : 04 92 00 11 85 Mail : mtesquet@unice.fr Bureau 235

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le contrat de professionnalisation est un contrat de formation en alternance à durée déterminée, associant :

- une formation pratique en situation de travail
- une formation théorique à l'Université

Tous les employeurs assujettis au financement de la formation professionnelle continue peuvent conclure ce contrat, à l'exception de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics à caractère administratif.

Les établissements publics industriels et commerciaux et les entreprises d'armement maritime peuvent également conclure des contrats de professionnalisation.

La formation sur le temps de travail est dispensée par l'Université de Nice (**l'entreprise d'accueil doit alors conclure avec l'Université une convention de formation en contactant l'ISEM**).

Le titulaire d'un contrat de professionnalisation est un salarié à part entière. À ce titre, les lois, les règlements et la convention collective lui sont applicables dans les mêmes conditions qu'aux autres salariés, dans la mesure où leurs dispositions ne sont pas incompatibles avec les exigences de leur formation.

PUBLIC CONCERNÉ

- ▶ Jeunes de 16 à 25 ans révolus, qui peuvent ainsi compléter leur formation initiale.
- ▶ Demandeurs d'emploi de 26 ans et plus.

OBJECTIF

Permettre à un jeune ou un adulte demandeur d'emploi d'acquérir un diplôme, un titre ou une qualification professionnelle afin de favoriser son insertion ou réinsertion professionnelle.

L'employeur s'engage à assurer au bénéficiaire du contrat de professionnalisation une formation et à lui fournir un emploi en relation avec cet objectif pendant la durée du contrat. Le titulaire du contrat s'engage à travailler pour le compte de cet employeur et à suivre la formation prévue au contrat.

FORMATION THÉORIQUE

- ▶ Dispensée par l'ISEM
- ▶ La durée de formation est comprise **entre 15 et 25% de la durée totale du contrat**. Pour certains publics, selon les accords de branche, il est possible d'augmenter la durée de la formation **au-delà** de 25% de la durée du contrat.

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

A qui s'adresse-t-il ?	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes de 16 à 25 ans • Demandeurs d'emploi de plus de 26 ans
Ses objectifs	Faciliter l'insertion professionnelle par l'acquisition d'une qualification
Durée du CDD	<ul style="list-style-type: none"> • 6 à 12 mois sont consacrés à l'acquisition d'un savoir-faire en entreprise. • Cette période peut être prolongée mais pour une durée limitée à 24 mois. • La période de formation ne pourra, quant à elle, être inférieure à 150 heures.

REMUNÉRATION MINIMALE

Age	Rémunération
Moins de 21 ans	65% du SMIC
21 ans et plus	80% du SMIC
Demandeur d'emploi de 26 ans & plus	85% du minimum conventionnel sans pouvoir être inférieur au SMIC